

la carrière accidentée ne se prolongea pas comme celle de son grand-oncle. Après avoir servi quelque temps dans la marine et avoir assisté comme pilotin à la prise d'Alger, avoir fait en Italie un assez long séjour dont son talent de peintre de portraits fit les frais, Belloy a cependant assez vécu pour se faire une place parmi les écrivains distingués de notre temps. La quatrième édition du dictionnaire de M. Vapereau le fait naître en 1815, mais ce doit être une erreur; Auguste de Belloy était né un peu plus tôt, vers 1812; il mourut en mai 1871, dans la province, berceau de sa famille, au château de Dromesnil¹.

V.

LE SIEUR GOULAS.

Le *sieur Goulas* qui apporta au Roi le testament de Gaston, duc d'Orléans, avec le *sieur de Beloy* et est nommé comme celui-ci dans l'acte d'acceptation, ainsi que dans le récit de Mademoiselle transcrit plus haut, figure dans la plupart des Mémoires de la première moitié du xvii^e siècle, et je le rencontre jusque dans les pages si sobres de détails de feu A. Bazin, le judicieux historien de Richelieu et de Mazarin. Goulas, dont en outre Tallemant parle deux fois, à la vérité en passant, sans doute parce qu'il le réservait pour ses fameux mémoires de la Régence, n'est donc pas un inconnu; toutefois on chercherait vainement son nom dans les dictionnaires historiques; on ignore jusqu'à son prénom, comme on ignorait celui de Bénigne Bruno; on l'a confondu avec un de ses parents qui vécut obscur; en un mot, c'est une biographie à laquelle on n'a pas encore songé. Le personnage en valait cependant la peine. Ce n'était pas un homme de qualité comme le comte de Belloy; mais c'était un habile homme et qui a encore plus marqué dans les troubles que son compagnon, sur lequel il a le grand avantage de compter une condamnation à mort dans ses états de services. Je ne ferai pas ici la biographie complète du *sieur Goulas*; mais la place qu'il occupa dans l'affaire du don des

1. Voyez *Annuaire de la Noblesse de France*, par M. Borel d'Hauterive, 28^e année, 1871-1872, dans le Nécrologe, p. 386.

collections de son maître au Roi, me faisant une obligation de renseigner le lecteur à son sujet, je suis heureux de pouvoir établir son état civil à peu près au complet, grâce surtout au recueil de Pierre d'Hozier qui m'a si utilement renseigné sur le *sieur Bruno*, à trois autres manuscrits de la Bibliothèque Nationale, et à des documents puisés dans les archives d'une terre dont il fut seigneur.

J'ouvre d'abord le recueil de P. d'Hozier décrit ci-dessus, et à la page 105, en haut, je lis : « Le sieur Goulas, secrétaire des » commandements de Monseigneur. »

Au-dessous est figuré et peint l'écusson des armes du sieur Goulas : de gueules au lion passant d'or, au lambel d'argent, coupé de gueules à trois glands d'argent. Nous verrons plus loin que le sieur Goulas n'était alors qu'un cadet; c'est pour cela que P. d'Hozier brise d'un lambel les armes de la *maison* de Goulas, ni plus ni moins que celles du frère unique du Roi.

En bas de la page, on lit : « Léonard Goulas, seigneur de » Frémoy, conseiller du Roy et secrétaire des commandements » et du Cabinet de Monseigneur, fils de Paul Goulas, escuyer, » seigneur de Frémoy et de Magdelaine de Repichon. »

Les Goulas paraissent avoir été fort affectionnés au duc d'Orléans; dans le même recueil on trouve deux autres membres de cette famille. L'un, Claude Goulas, seigneur de Bergy, contrôleur des bâtiments de Monseigneur, était le propre frère de Léonard Goulas¹. Claude portait les armes de la famille pleines, sans brisure ni écartèlement; c'était sans doute l'aîné. L'autre, Nicolas, que P. d'Hozier nomme le *sieur de la Mothe*², ce qui nous apprend qu'on le désignait le plus souvent par ce nom de terre, était le cousin de Léonard et de Claude. C'est ce Nicolas Goulas de la Mothe que l'on a confondu avec le secrétaire des commandements de Gaston; on lui donnait parfois le nom de *la Mothe-Goulas*; au contraire, jamais dans les mémoires du temps, on ne nomme Léonard autrement que Goulas ou Monsieur Goulas tout court, sans doute parce qu'il resta de bonne heure le seul des enfants de Paul Goulas, le chef de la branche aînée. Nicolas Goulas, sieur de la Mothe, est rangé par d'Hozier parmi les vingt-quatre gentilshommes ordinaires du duc d'Orléans. Son

1. V. p. 144, Recueil de P. d'Hozier, cité ci-dessus.

2. Voyez même recueil, p. 35.

écusson est écartelé : aux 1^{er} et 4^e de Goulas, aux 2^e et 3^e, de gueules au lion d'argent passant, coupé d'un vairé d'or et d'azur. Il était fils de Jean Goulas, escuyer, avant lui seigneur de la Mothe, et de Marie Grangier de Liverdis.

C'est ce sieur de la Mothe-Goulas qui va confirmer et compléter les notions que nous devons au recueil de P. d'Hozier sur le personnage qui nous intéresse. En effet, N. Goulas, dont on ne parle guère que je sache dans les mémoires de son temps, paraît avoir suivi avec intérêt les événements qui se déroulaient sous ses yeux et auxquels fut fort mêlé son cousin et grand ami Léonard Goulas; il a beaucoup écrit, et a laissé manuscrits plusieurs ouvrages dont on trouvera la liste dans la Bibliothèque historique du Père Lelong. Parmi ces ouvrages, j'en citerai trois qui nous intéressent; c'est, d'abord, sa propre vie adressée à Monsieur Malo, conseiller du Roy en sa cour du Parlement, son neveu¹, 2^e une défense de son cousin Léonard Goulas « contre les calomnies qui se trouvent dans un libelle intitulé » Mémoires de M. de Montrésor, » et enfin, « La Vie de Monsieur » Goulas, secrétaire des commandements de Monseigneur le duc » d'Orléans, etc. » Malheureusement, ces ouvrages, qui ne sont pas sans importance historique, n'ont pas encore été imprimés², et je n'ai pas eu le loisir de lire en entier l'énorme volume in-folio de la Bibliothèque Nationale qui les renferme³. Force m'a été de me contenter de les parcourir, mais j'ai été assez heureux pour y saisir au vol les dates extrêmes de l'existence de Léonard Goulas, ainsi que certains faits qui, combinés avec ce que j'ai glané dans les mémoires et ailleurs, m'ont permis d'établir les bases d'une biographie de ce personnage, qui suffira à l'objet de ce travail. Ceux qui voudraient mieux connaître Léonard Goulas pourront recourir au manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

Quant à moi, j'y ai appris que les Goulas appartenaient à

1. Nous retrouverons ce nom plus loin.

2. M. de Monmerqué avait eu l'intention de publier les mémoires du sieur de la Mothe-Goulas; malheureusement, il n'a pas exécuté ce projet. Voyez à ce sujet le commentaire de l'historiette du baron de la Tour par M. Paulin Paris, dans sa curieuse édition de Tallemant des Réaux, souvent citée ici. Cf. T. I, p. 379.

3. Cet in-folio de 606 pages provient du fonds Lancelot et est coté F. 851.

cette haute bourgeoisie qui avoisinait la noblesse, qu'ils avaient de bonnes alliances ¹, notamment dans la robe, qu'ils se prétendaient même d'extraction noble et tenaient que leur *maison*, originaire de l'Auvergne, remontait au xv^e siècle. On pense bien que je n'ai pas envie de contredire le bon sieur de la Mothe-Goulas sur ce point; je n'en ai pas le temps, et je lui sais d'ailleurs trop bon gré d'avoir pris la peine d'écrire ce gros livre dans lequel j'ai entrevu de piquantes révélations.

Léonard Goulas, secrétaire des commandements de Gaston, le dernier des enfants de Paul Goulas et de Madeleine de Repichon, était né le 2 octobre 1594 ², c'est-à-dire neuf ans avant son historien, qui naquit le 16 mai 1603 ³.

Un mot du secrétaire de Gaston nous apprend qu'il avait été attaché au frère du Roi, bien avant qu'on eût formé la maison de ce prince, c'est-à-dire avant 1627, si l'on prend à la lettre les termes du titre du Recueil de d'Hozier qu'on a pu lire dans l'article du *sieur Bruno*. En effet, Goulas, vers 1652 ou 1653, déclarait, selon son biographe, qu'il y avait alors quarante ans qu'il appartenait à Monsieur; il avait donc fait partie de son entourage dès l'année 1613, bien avant d'être devenu son secrétaire des commandements. Faut-il le compter parmi ceux qui poussèrent Gaston dans les voies mauvaises qu'il suivit jusqu'en 1652? Je laisse cela à décider à ceux qui ne dédaigneront pas de comparer les mémoires du temps avec les divers ouvrages du sieur de la Mothe-Goulas, et je me contenterai de faire observer que la supériorité d'âge, quatorze ans, avait dû lui donner une certaine influence sur son maître, si connu d'ailleurs par la faiblesse et l'irrésolution de son caractère. Quoi qu'il en soit, Léonard Goulas mourut avec cette même charge de secrétaire des commandements par laquelle il avait débuté.

C'était, nous apprend son cousin, un petit homme à grosse tête, à qui sa mère préférait ses autres enfants, parce qu'elle le

1. Les Goulas étaient alliés aux Sublet de Noyers, aux Bazin de Bezons, etc. Le maréchal de Bezons était petit-fils d'une Geneviève Goulas. V. le P. Anselme, T. VIII, p. 683.

2. P. 429 de la Vie manuscrite de L. Goulas par N. Goulas.

3. Chap. III du manuscrit que l'on vient de citer, au commencement.

croyait le moins bien doué d'eux tous. Madeleine de Repichon se trompait; on a déjà vu que, selon toute probabilité, les frères de Goulas moururent jeunes, hypothèse que confirme son testament par lequel il institua pour son héritier le fils d'une de ses sœurs. L'enfant peu considéré devint donc le chef de la famille, et seul fit connaître ce nom de Goulas jusqu'à lui fort obscur.

En 1633, Goulas fut condamné à mort comme criminel de lèse-majesté par le parlement de Dijon. Voilà un arrêt qui aurait montré à Madeleine de Repichon que son fils Léonard était vraiment un personnage; c'était presque un brevet de noblesse, car avec le secrétaire des commandements de Gaston, furent condamnés à mort le duc d'Elbeuf, prince de maison souveraine, Puy-Laurens, duc l'année suivante par un de ces revirements si fréquents dans les temps troublés, et enfin le marquis du Coudray-Montpensier, de la maison d'Escoubieau de Sourdis. Il y a sans doute des détails sur cet incident de la carrière de Goulas dans sa vie par La Mothe-Goulas, mais dans les *Mémoires de Richelieu*¹, où je le rencontre, on voit seulement qu'il sut échapper aux griffes du cardinal, aussi bien que le duc d'Elbeuf, Le Coudray et Puy-Laurens, et que s'ils furent tous exécutés, ce fut seulement en effigie. Près de 20 ans après cette condamnation, Goulas, que les dangers affrontés sous le cardinal de Richelieu avaient aguerris contre ceux qu'on pouvait craindre sous son plus traitable successeur, jouait encore un rôle dans des troubles nouveaux. Le 27 avril 1652, nous le voyons choisi par les princes², avec le duc de Rohan³ et le comte de Chavigny⁴, pour aller négocier un arrangement avec la Cour, alors à St-Germain et

1. Voyez *Mémoires du Cardinal de Richelieu*. Collection Petitot. T. XXXVII, p. 330.

2. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*. T. IV, p. 248 et 249, 2^e édition.

3. Henri, duc de Rohan, dit le grand Rohan.

4. Il s'agit de Léon Bouthillier, comte de Chavigny, le secrétaire d'état bien connu. Au moment où Fevret de Fontette faisait paraître le T. II de la Bibliothèque du Père Lelong (Voir n° 30846), des lettres de Léonard Goulas se trouvaient chez un évêque de Troyes du nom de Bouthillier, de la même famille que le comte de Chavigny, à laquelle appartenait aussi le réformateur de la Trappe.

surtout avec le cardinal Mazarin qui y était lui-même à ce moment. Les trois négociateurs échouèrent; le moment n'était pas encore venu pour Mazarin; mais l'association du nom de Goulas avec ceux du duc de Rohan et d'un homme aussi considérable que M. de Chavigny, montre l'état qu'on faisait de la capacité du secrétaire des commandements du duc d'Orléans.

Léonard Goulas ne paraît pas avoir été marié. Nulle part, je ne trouve mentionnée la femme de *Monsieur Goulas*, et on va voir qu'il y a quelques raisons de croire qu'en effet il mourut célibataire. Toutefois, n'ayant pu lire en entier le manuscrit de son cousin, je ne réponds de rien à cet égard. Tallemant des Réaux qui nous apprend que Goulas louait 2000 escus par an, vers 1646, sa maison sise rue Barbette à Madame de Coislin, fille du chancelier Seguier¹, nous le montre ailleurs comme un viveur, chez qui de belles dames ne dédaignaient pas de faire des parties². S'il faut en croire Mademoiselle de Montpensier, Goulas aurait été dans les bonnes grâces de Madame de Puisieux, qui n'avait pas toujours été vieille et épineuse, comme la dépeignent, en 1677, Bussy et Madame de Sévigné, au lendemain de la mort de cette amie, avec laquelle « il fallait charrier » droit³.

« Elle était aimée de Goulas et j'apprenais toujours d'elle » quelques nouvelles, » dit Mademoiselle dans ses Mémoires⁴. Cet attachement aurait-il dépassé les bornes de l'amitié, que ce ne serait pas encore une preuve décisive en faveur du célibat de Goulas; c'est cependant une présomption de plus en faveur de notre hypothèse à cet égard.

En 1644, Goulas fit l'acquisition de la châtellenie de Ferrières en Brie, comme il appert d'un contrat du 8 novembre, conservé

1. *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Ed. Paulin Paris, t. V, p. 258. C'est dans la maison de Goulas, ensuite hôtel d'Estrées, puis hôtel Corberon, et qui porte aujourd'hui le n° 2 rue Barbette, que furent exécutés les grands globes céleste et terrestre de la Bibliothèque Nationale, par Coronelli, comme nous l'apprend M. Paulin Paris, p. 278 du même volume.

2. Voyez *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. V, p. 408.

3. Lettre de Bussy à Madame de Sévigné du 13 septembre 1677 et de Madame de Sévigné à Bussy du 13 octobre 1677.

4. *Mémoires de M^{lle} de Montpensier*, éd. Chéruel, T. II, p. 337-8.

dans les archives de cette terre et dont on a bien voulu me communiquer un extrait. M. Goulas paya cette belle terre par l'abandon à ses vendeurs, André du Laurens et la mère de celui-ci, Anne Sanguin, de dix mille livres tournois de rentes assises sur divers particuliers, et notamment sur une dame Marie Goulas, sa cousine, veuve de Pierre Malo, sœur de Nicolas Goulas, et mère de ce conseiller Malo, à qui nous avons vu plus haut son oncle adresser son auto-biographie.

Cette acquisition prouve que M. Goulas était déjà riche à cette époque, soit parce qu'il était resté le seul de sa famille, soit par les bienfaits de son maître. Non seulement, le capital de 10,000 livres de rente était une somme considérable il y a plus de 200 ans, mais on sait par d'autres documents qu'il embellit et agrandit beaucoup cette terre, qui appartient aujourd'hui à la famille de Rothschild, qui l'aurait payée 2,600,000 fr., selon le Dictionnaire historique et géographique de Girault de Saint-Fargeau¹.

Goulas ne fut peut-être jamais auprès de Gaston sur le pied de favori comme l'abbé de la Rivière, ou Puylaurens; mais la confiance que lui témoignait ce prince, l'habileté qu'on connaissait à son secrétaire des commandements lui avaient fait une situation tellement considérable, que Mazarin crut devoir compter avec lui, après la pacification définitive, c'est-à-dire après la retraite de Monsieur à Blois.

Un jour, le Cardinal fit venir Goulas et eut avec lui une conversation que rapporte le bon sieur de La Mothe-Goulas. — Vous êtes donc encore à Monsieur? — Oui, et voici la quarantième année. — On m'assure que trois ou quatre le gouvernent. — Monsieur, il est vrai, et je puis protester à Votre Eminence que je ne suis pas de ce nombre, car M. de La Rivière m'a si bien accommodé que je n'en reviendrai de ma vie. — Il vous estime beaucoup, néanmoins, et je le scay bien. —

1. La terre de Ferrières a été acquise en 1826 par feu le baron James de Rothschild du duc d'Otrante; ce fait est affirmé par le terrier du château. Quant à sa valeur actuelle et au chiffre payé à Fouché, je n'en répons pas; ce qui est certain, c'est que depuis 1826, cette terre a été agrandie, le château reconstruit, et que c'est maintenant une propriété des plus célèbres entre celles qui sont situées dans le rayon de Paris.

C'était, ajoute Nicolas Goulas, pour faire entendre à mon cousin, qu'il négligeait trop le Cardinal.

Il serait curieux de connaître la date exacte de cette conversation avec le Cardinal; il est probable qu'elle eut lieu après certain *dégoût* que donna Gaston à Goulas, et s'il en est ainsi, sa conduite dans cette circonstance prouverait que sa fidélité était véritablement à l'épreuve. Nicolas Goulas raconte en effet que lorsque Gaston se rendit à la Fère pour rendre ses devoirs au Roi qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, le prince ne voulut pas être suivi par son secrétaire des commandements. Monsieur prit donc la route de la Picardie et Goulas celle de Ferrières, « et à » dire vray, le poignard dans son sein; » c'est alors, ajoute le biographe, qu'il commença à s'occuper de sa maison, qu'il bâtit la chapelle, fit creuser des caveaux pour sa sépulture et celle des siens, etc.¹ Or, le voyage de la Fère qui acheva la réconciliation entre le Roi et son oncle, ayant eu lieu en août 1656, les 5, 6 et 7 du mois², c'est de ce temps qu'il faut faire dater la retraite définitive de Goulas. Il faut croire que malgré cette disgrâce et cette retraite, il ne laissait pas que de faire de fréquents voyages à Blois, puisqu'il s'y trouvait au moment de la mort de Gaston, prit part à l'affaire du testament, et puisqu'il ne put se décider à se défaire complètement de sa charge de secrétaire des commandements. On lui en avait offert 100,000 livres, dit Nicolas Goulas³. « Je lui conseillai d'accepter » et d'aller chez lui songer à son salut. Il me dit qu'il songerait » à son salut, mais qu'il pensait comme M. de Villeroy, le secrétaire d'Etat, lequel avait pour maxime, de tenir toujours à la » Cour, quand ce ne serait que par un filet. » Goulas voulait garder quelque peu des appointements et des fonctions; mais l'acquéreur ne voulut pas payer 100,000 livres pour être secrétaire à moitié, et la négociation fut rompue.

Léonard Goulas mourut à Paris à l'âge de 67 ans, le 19 juillet 1661 et le lendemain son corps fut transporté à Ferrières pour y être inhumé dans la chapelle seigneuriale de l'église du lieu, où fut aussi inhumé, vingt-deux ans plus tard, son cousin

1. Vie ms., f° 436 recto.

2. Bazin. *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*. II^e édit. T. IV, p. 364.

3. Vie ms., f° 447.

Nicolas Goulas, qui mourut âgé de 80 ans, le 8 avril 1683. Nicolas Goulas avait bien mérité l'honneur d'être inhumé à côté du châtelain, son cousin, car non-seulement il avait écrit sa vie et l'avait défendu contre Montrésor, mais il avait encore fondé un service annuel pour le repos de son âme. Ces renseignements me sont fournis partie par le manuscrit souvent cité, partie par l'épithaphe de Nicolas Goulas, qui figure dans le recueil de Guignièrès¹, mais qui a disparu de l'église de Ferrières, aussi bien que celle de Léonard Goulas. Il serait possible, du reste, que cette dernière eût subsisté moins longtemps que l'autre, car on ne la voit pas dans le chapitre Ferrières de ce précieux recueil, où sont cependant reproduits plusieurs autres monuments de l'église de ce lieu². Je puis cependant reproduire l'épithaphe de Léonard, car son cousin qui la composa en donne plusieurs versions à la fin de la *Vie manuscrite de Monsieur Goulas*.

Voici la version qu'il déclare rectifiée :

« Cy gist Messire Léonard Goulas, conseiller du Roy en ses
» conseils et secrétaire des commandements de Monseigneur
» Gaston de France, duc d'Orléans, seigneur chastelain de ce
» lieu de Ferrières, lequel décéda à Paris le 19 juillet 1661, et
» son corps fut emporté le lendemain pour être inhumé en cette
» chapelle³. »

1. Voyez à la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.

2. On voit encore dans l'église de Ferrières, indépendamment de vestiges de la tombe d'un moine, trois dalles funéraires de pierre très-dure, gravées au ciseau avec inscriptions : 1^o Au milieu du chœur, deux religieuses; on distingue la date MCCCXXXIII. 2^o Bas-côté gauche : on reconnaît un chevalier avec son bouclier et son épée. 3^o Bas-côté droit : une dame qui paraît être la femme d'Adam Aymery, seigneur de la ville de Ferrières en 1531. On voit encore dans l'église de Ferrières la bière du dernier seigneur dont parle le terrier de la châtellenie : « Cy gist Adam Louis
» Varboy Dumetz, ancien maître d'hôtel du Roy, seigneur de
» Ferrières et autres lieux, décédé en son château le 5 mai mil
» sept cent soixante-neuf, âgé de 58 ans. » Je dois tous ces renseignements sur Ferrières à l'obligeance de M. Wargny.

3. Je transcris l'épithaphe de Léonard Goulas telle qu'elle se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale; mais j'imagine que les derniers mots, *et son corps fut emporté*, etc.,

Quant à Nicolas Goulas, l'importance de ses écrits, la gratitude qui lui est due pour nous avoir conservé la vie de son cousin Léonard, me semblent lui donner des droits à la reproduction de son épitaphe qu'il avait composée lui-même. Je la cite avec d'autant plus de plaisir qu'elle me paraît jeter un jour très-favorable sur son caractère et donner par là une grande autorité à ses assertions et par conséquent à sa défense de Léonard Goulas, son cousin, contre les accusations de Montrésor. La pierre funéraire de Nicolas Goulas se trouvait, selon la légende du dessin de Gaignières, « à main droite de la » muraille, à la chapelle du Seigneur. » En dépit des blasons qu'on avait fait graver aux quatre coins de la dalle, cette épitaphe, où le seigneur de La Mothe ne prend d'autre titre que celui de pécheur, témoigne éloquemment des sentiments de piété et d'humilité chrétienne dans lesquelles il finit sa longue carrière. La voici :

HIC NICOLAVS GOVLAS
PECCATOR
RESVRRECTIONEM A DOMINO
PROMISSAM EXPECTAT
QVIS FALLI TIMAT CVM
PROMITTIT VERITAS
1683 OBIT DIE OCTAVA .D. AVGV.
APRILIS.

La vie manuscrite de Léonard Goulas, d'accord avec les documents du terrier de Ferrières, nous apprend que, comme je l'ai déjà dit, le secrétaire des commandements de Gaston avait institué pour héritier son neveu, fils de sa sœur, à la condition de porter son nom et ses armes, en un mot de substitution à la famille de Goulas, dont son cousin Nicolas et lui-même étaient les derniers représentants mâles. Ce neveu, alors mineur, fut placé sous la tutelle de son père, Simon Le Breton, chevalier, marquis de Villandry¹, qui comme son beau-frère, Léonard Goulas,

n'en faisaient pas partie. C'est sans doute un commentaire transporté dans le texte par le copiste.

1. Acte de 1663 conservé dans le terrier de Ferrières, etc.

était attaché à la maison de Gaston dont il dirigeait la vénerie¹. Ce nom de Villandry est bien connu; les curieux l'ont rencontré dans le *Ménagiana*, dans les *Mémoires* du xvii^e siècle, dans Tallemant des Réaux, et personne n'a oublié le gourmet de la 3^e satire de Boileau :

« Et je gagerois bien que, chez le Commandeur,
» Villandry priserait sa sève et sa verdure. »

On ne trouverait cependant d'article sur les Villandry que dans le *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie* de Jal, où l'on apprendra plusieurs faits relatifs à cette famille, qui était en possession du titre de marquis depuis l'an 1619, en vertu de lettres érigeant plusieurs de ses terres en marquisat de Coulombières, qui devint le marquisat de Villandry, par d'autres lettres de 1629. Jal identifie l'habitué des soupers du commandeur de Souvré avec Simon Le Breton, chevalier, marquis de Villandry, fils de Balthazar Le Breton de Villandry, et mari de Madeleine Goulas²; cette identification est possible, mais n'est rien moins que certain, attendu que Simon le Breton de Villandry ayant eu un frère, ce Villandry qui fut tué en duel par le comte de Mióssens³, on ne pourrait savoir duquel des deux il est question dans les vers de Boileau, sans se livrer à des recherches qui n'importent pas à mon sujet. Je ne m'y arrêterai pas; mais il n'est pas inutile de noter que la substitution exigée par Léonard Goulas eut son effet.

Devenu marquis de Villandry par la mort de son père, le neveu de Goulas, Balthazard Léonard Le Breton-Goulas, mariait en 1713 sa fille, Henriette Marguerite Le Breton-Goulas de Villandry, avec L. François, comte d'Aubigné⁴.

1. Bibliothèque Nationale, manuscrit de N. Goulas, f^o 428, 444 et environs.

2. C'est un acte cité par Jal qui nous apprend le nom de la sœur de Goulas dont le mariage est antérieur à l'an 1662. On lit Madelaine Goulaz dans le *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie*. C'est une faute d'impression ou du rédacteur de l'acte. On écrivait toujours Goulas.

3. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, T. II, p. 202. Ed. P. Paris.

4. Voyez Père Anselme, T. VII, p. 455. Il écrit par inadvertance Léonor au lieu de Léonard, nom que le fils de Madeleine Goulas devait à son oncle. La femme de Balthazard Léonard Le

Léonard Goulas paraît avoir sérieusement songé à son salut, comme le lui conseillait son cousin. Il résulte de son testament olographe fait à Ferrières le 10 décembre 1660, qu'il avait légué aux prêtres de l'Oratoire de la maison de Paris une rente de 250 livres tournois sur les aides et gabelles, à la charge de faire de quatre en quatre ans une mission pendant le temps qu'il conviendra, au village de Ferrières ¹. Le même document nous apprend en outre qu'il avait légué à la fabrique de Ferrières une rente de 25 livres pour l'entretien d'une lampe ardente qui devait brûler nuit et jour devant l'hôtel (*sic*).

Ce n'est pas tout, Nicolas Goulas ² nous apprend que son cousin avait fondé dans cette même église de Ferrières un service annuel pour l'âme de Gaston, son maître, mort, comme on sait, le 2 février 1660, et qu'il suivit de près au tombeau. Cet acte de gratitude était d'autant plus méritoire qu'on a vu qu'il n'avait pas toujours été bien traité par Monsieur.

Il ne me reste plus qu'à rechercher si Goulas mérita la qualification d'âme vénaie que lui donne le comte de Montrésor dans ses mémoires ³.

Les richesses que suppose l'acquisition de la terre de Ferrières, le refus qu'il fit de vendre sa charge, sa disgrâce, voilà des faits

Breton-Goulas, marquis de Villandry, se nommait Marie Anne Bonneau de Rabelle. Le marquis et la marquise de Villandry sont portés sur l'Etat des pensions accordées par le Roi en 1716, sous la Régence, pour une somme de 6,899 livres. Cet Etat conservé à la Bibliothèque Nationale, ms. sup. F, 2264, cité par Jal, *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie*, p. 1336, Errata, dit que cette libéralité fut faite à cause de la marquise.

1. D'après ce document du terrier de Ferrières, mention de cette fondation devait être faite dans l'épithaphe qui devait être placée sur sa tombe dans la chapelle de l'église du dit lieu de Ferrières. Cette mention ne se trouve pas dans le texte rapporté par N. Goulas; il est possible que le *memento* de cette fondation ait été gravé à part sur une pierre *ad hoc*, selon un usage dont il existe maints exemples.

2. Vie ms. à la fin.

3. Collection Petitot, T. IV, p. 238 et suiv. « Goulas, âme vénaie, comme d'Elbène et La Rivière. » Mademoiselle est aussi très sévère pour Goulas. Voyez dans ses Mémoires passim et notamment T. II, p. 451. Ed. Chenuel.

qui semblent donner raison aux détracteurs de Goulas, j'en conviens, mais il est cependant des arguments à faire valoir en sa faveur. S'il devint assez riche pour acheter la terre de Ferrières, malgré les parties de belles dames, ne serait-ce pas tout simplement parce qu'il se trouva d'assez bonne heure le seul héritier des biens de sa famille, sauf ce qui put en revenir à sa sœur Magdeleine, la marquise de Villandry? Et puis, sans trahir son maître, sans le vendre, ce que Montrésor veut évidemment faire entendre par la qualification d'*âme vénale*, en vingt années, de 1627 à 1644, le secrétaire des commandements, l'agent d'un prince qui fut héritier présomptif de la couronne jusqu'en 1638 et chef de parti beaucoup plus tard, devait avoir eu de nombreuses occasions de faire des affaires, en un mot de s'enrichir, et cela fort honnêtement, dans les idées du temps. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'expression *tour du bâton*; j'admets donc que Goulas put augmenter son patrimoine au service de Monsieur, en faisant ce que tant de gens faisaient alors, et ce qui n'entachait pas l'honneur. Pour porter un jugement définitif sur Goulas, il faudrait lire en entier les divers manuscrits de son cousin Nicolas Goulas; quant à moi, bien que je n'aie fait que les parcourir, je crois que l'honnête homme, le vrai chrétien qui les a composés n'aurait pas montré une si fidèle amitié à Léonard, ne l'aurait pas si chalcureusement défendu, si celui-ci avait vendu son maître, ce qui aurait été considéré comme une infamie, de son temps, comme aujourd'hui. Si Léonard Goulas a péché en eau trouble, s'il a tiré parti de son crédit sur Gaston, ce qui n'est pas prouvé, ce fut en nombreuse et noble compagnie, et en tous cas, la part qu'il prit à l'affaire du legs des collections du duc d'Orléans au Roi, lui donne à ma gratitude des droits qui me disposent à croire plus volontiers ses amis que ses ennemis. Je le compte parmi les plus anciens bienfaiteurs du Cabinet des Médailles; aussi, tant que l'on ne m'aura pas démontré qu'il aurait mérité d'avoir la tête tranchée comme concussionnaire, ainsi qu'il advint du frère d'un de ses prédécesseurs dans la châtellenie de Ferrières¹, je le tiendrai pour galant homme.

1. La terre de Ferrières fut possédée par plusieurs membres de la famille du maréchal Louis Marillac, *alias* de Marillac.